Eccles, Natalie

De: Karine T. [iguane82@hotmail.com]
Envoyé: 29 novembre 2016 12:54
À: Greffe
Cc: info@cqlpe.ca
Objet: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec

Le 29 novembre 2016

Dépôt par courriel à greffe@regie-energie.qc.ca

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2

OBJET : Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec. Votre dossier : R-3964-2016/Notre référence: R051991

Madame,

Ma famille et moi avons la chance de vivre en campagne dans un environnement sain pour bien nous ressourcer et pour que chaque membre de ma famille vive calme et en santé sur tous les plans.

J'ai réussi jusqu'ici à conserver le compteur électromécanique qui est fiable et sécuritaire. Ce compteur est placé sur le mur extérieur adjacent au mur intérieur où dort mon fils, mon petit ange.

Pour notre bien-être à tous, je vous demande donc d'établir une option de retrait afin de conserver ce compteur fiable sur lequel tous s'entendent pour dire qu'il est le moins nocif pour la santé. Il est fait de matériaux non-inflammables, n'émet aucune onde de télécommunication et aucune électricité dite «sale».

Cette option pour conserver un compteur électromécanique existe ailleurs et ne cause aucun problème.

Je suis prête à assumer les frais de retrait pour ce type de compteur, s'il y en a.

De plus, je vous demande de conserver les compteurs électromécaniques qui sont actuellement détenus par Hydro-Québec. D'autres familles aimeraient avoir la possibilité de pouvoir les utiliser en toute confiance.

Veuillez ajouter cette lettre aux Observations en rapport avec le dossier R-3664-2016.

Merci de votre attention,

Karine Toulouse